

Paris, le 15 février 2011

**SIMPLIFICATION ET SECURISATION DE LA TVA EN EUROPE :
TROIS ASSOCIES DE TAJ REMETTENT UN RAPPORT A L'UE**

18 Milliards d'économies sur les charges administratives en perspective

La Commission européenne a lancé en décembre dernier une grande consultation intitulée « *Livre Vert sur l'avenir de la TVA-Vers un système de TVA plus simple, plus robuste, plus efficace* ».

L'objectif de cette consultation : un grand débat public sur le sujet en réunissant les contributions d'organisations professionnelles, d'économistes, d'entreprises et de parlementaires. Tous les responsables concernés sont invités à répondre à une trentaine de questions (Lien vers le blog de Taj qui propose le questionnaire : <http://taj-strategie.fr/spip.php?article67>) avant le 31 mai 2011.

La Commission européenne présente les enjeux de la réforme, étudie les options qui nous sont offertes et cherche les moyens de régler les difficultés actuelles.

Dans ce cadre, l'équipe TVA et le Pôle de Prospective Fiscale du cabinet d'avocats Taj ont proposé de contribuer à cette consultation en rassemblant un ensemble d'opinions éclairées de dirigeants d'entreprises et d'organismes professionnels.

D'ici au 31 mai 2011, les associés de Taj, **Michel Aujean, Jean-Claude Bouchard et Michel Guichard**, tous trois experts des problématiques fiscales en France et en Europe, remettront à la Direction Générale de la Fiscalité de l'UE un rapport synthétisant les réponses des acteurs économiques interrogés sur les 30 questions du Livre Vert, ainsi que leurs recommandations à ce sujet.

**Contacts presse Vae Solis Corporate :
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefébure - 01 53 92 80 20**

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.